



Jugement pour menace de mort

Par **scredseb**, le **26/08/2012** à **01:06**

Bonjour, rnje viens vers vous car je suis dans une situation qui m'échappe, je suis pourtant le seul responsable mais mes moyens ne me permettent pas d'être conseillé correctement. rnPour expliquer mon cas cela pourrait être long mais je vais résumé au mieux et en venir au fait rapidement: je suis poursuivi pour menace de mort et port d'arme, en l'objet d'un couteau à cran d'arrêt dont la lame mesure moins de 10 cm. rnIl s'agit d'une affaire qui a eu lieu à colmar (68000) à la foire au vin. En sortant de ce lieu j'ai été pointé du doigt par un homme qui me désignait aux vigiles comme étant le voleur d'un portable de sa copine. J'étais alcoolisé plus que de raison (1.5g/l d'air) et ai dégainé mon couteau pour me dirigé vers lui et le pointer sur son ventre. Je précise en toute bonne foie que je ne suis pas l'auteur du vol dont on m'accusait, par contre je n'explique pas mon geste pour autant. J'ai immédiatement été maitrisé par les vigiles du site et les CRS présents à ce moments, puis conduit en garde à vue. rnUne plainte est naturellement déposée à mon encontre, et je dois être jugé pour les faits que j'ai cité le 27 novembre 2012. rnje voudrais savoir comment me défendre, je voudrais pouvoir m'expliquer et m'excuser auprès de ma victime mais son adresse ne peut m'être communiquée. rnJe suis déjà connu des services de polices et gendarmerie pour plusieurs faits tels que: dégradation de la voie publique (1800euros de dommages et intérêts), outrage à agent + récidive (2 mois de sursis avec 2 ans de mises à l'épreuve), cession de produit stupéfiant (admonestier, je ne sais pas si c'est le terme mais j'ai été jugé coupable mais non puni), port d'arme un revolver à grenaille (rappel à la loi), détention de produit stup, j'ai également fait plusieurs dégrisement, mes affaires sont souvent aggravées par la consommation d'alcool et je fais en ce moment et avant les faits pour lesquels je viens vers vous, l'objet d'une enquête pour violence envers un patron de restaurant que j'aurais agressé mais que je nie totalement. rnje suis également connu pour avoir menacer de mort 3 personnes (jugées coupables du viol de ma soeur) mais je n'ai pas été poursuivi. rnet enfin j'ai fait l'objet d'une suspension de permis pour accident avec alcool récemment. rnvoilà je pense avoir décrit ma situation judiciaire plutôt précisément, rnj'attend donc de vos nouvelles et vous

remercie d'avance pour votre aide.

Par **trichat**, le **26/08/2012 à 13:07**

Bonjour,rnrnQuelle aide pouvez-vous attendre sur ce forum compte tenu de votre passé judiciaire.rnCe qu'il vous faut, c'est un excellent avocat pénaliste. Car vous risquez fort d'être condamné à la prison ferme.rnIl faut surtout que vous réagissiez et que vous vous engagiez dans un processus de désintoxication (alcool et drogue). Peut-être aurez-vous alors une certaine indulgence des juges.rnBon courage.

Par **scredseb**, le **27/08/2012 à 14:12**

merci pour votre réponse,rnJ'ai en effet pris rdv avec le service d'alcoologie de l'hôpital pour montrer que je suis en une démarche de prise de conscience, et je ne consomme plus de cannabis depuis longtemps, rnje suis conscient que cette affaire, au vu de mon passé judiciaire, me met dans une situation qui pourrait me conduire en prison, je vais tout faire pour éviter cela, je travaille et n'ai plus fait parler de moi depuis 2007, outre cette dernière affaire et la bagarre dans le restaurant,rnmerci encore et bonne continuation

Par **Mel76**, le **24/03/2019 à 16:22**

Bonjour voilà pour faire court je risque quoi pour des menaces mon caissier et vide

Par **jos38**, le **24/03/2019 à 17:27**

bonjour. c'est un peu trop court..quelles menaces? à qui?